



Nouméa, le 22 janvier 2020

## Demande de régulation des marchés n° 9 en cours d'instruction

Type : Renouvellement

Secteur économique concerné : Fabrication de meubles

TD	Libellé produit	Mesures de régulation			
		Actuelles		Souhaitées	
		Type	Durée	Type	Durée
<b>9404</b>	<b>Sommiers, articles de literie et articles similaires (matelas, couvre-pieds, édredons, coussins, poufs, oreillers, par exemple) comportant des ressorts ou bien rembourrés ou garnis intérieurement de toutes matières, y compris ceux en caoutchouc alvéolaire ou en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non</b>				
<b>9404.10.20</b>	Sommiers en mousse de polyuréthane	STOP	5 ans	STOP	5 ans
<b>9404.21.20</b>	Matelas contenant au moins 50 % de mousse de polyuréthane	SHUE Sauf mention contraire	5 ans	SHUE Sauf mention contraire	5 ans
	- Matelas dont la largeur est $\leq$ 100 cm et dont la valeur FOB unitaire $\leq$ 9 000 FCFP  - Matelas dont la largeur est $>$ 100 cm et $\leq$ 160 cm et dont la valeur FOB unitaire $\leq$ 14 300 FCFP  - Matelas dont la largeur est $>$ 160 cm et $\leq$ 200 cm et dont la valeur FOB unitaire $\leq$ 17 300 FCFP	STOP		STOP	